

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr 03 87 28 30 87

Metz, le 08 novembre 2018

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Madame le Maire Mairie 13 rue Paul Glad **57230 BOUSSEVILLER**

Objet : Dossier de déclaration concernant : les travaux de protection de berge au niveau de la

berge, côté immeuble au niveau du cours d'eau de la Horn.

Réf:

AS/SGMS

P.J:

- Dossier de déclaration

- Récépissé déclaration

- Courrier de notification

Madame le Maire.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Les travaux de protection de berge au niveau de la rive droite de la Horn.

Ce dossier a été déposé par:

Monsieur Mario ANDRES 2 rue du Moulin **57230 BOUSSEVILLER**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2018- 00475
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise:

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE POTIER